CONSULAT GENERAL DE FRANCE A BUENOS AIRES
✉ *Basavilbaso 1253 – (1006) Buenos Aires (Argentine)*
☎ *(00 54 11) 45 15 69 00 - Fax: (00 54 11) 45 15 69 51*
http://www.embafrancia-argentina.org
e-mail : info@consulfrance-buenos-aires.org

DEMANDE D'INSCRIPTION / RENOUVELLEMENT AU REGISTRE DES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

L'inscription au registre des Français établis hors de France permet :

- d'assurer votre protection consulaire en matière de sûreté et de sécurité
- de faciliter l'accomplissement de formalités administratives
- d'accéder à certaines procédures ou à certaines prestations liées à la résidence à l'étranger
- de recevoir des informations du poste consulaire

Elle n'est pas obligatoire, mais elle est vivement recommandée.

COMMENT EFFECTUER SON INSCRIPTION OU RENOUVELLEMENT ?

Pour vous inscrire, il suffit de nous envoyer le formulaire signé, une photo d'identité récente et les photocopies des documents à fournir à l'adresse suivante :

Consulat Général de France à Buenos Aires
Basavilbaso, 1253
1006 Buenos Aires, Argentina

Merci de remplir lisiblement le formulaire.

DOCUMENTS A FOURNIR

Vous devez justifier de votre identité, de votre nationalité et de votre résidence en Argentine ou au Paraguay.

- **l'identité :**

Elle est établie par tout document en cours de validité portant votre état-civil et votre photographie tel que passeport, carte nationale d'identité, carte consulaire d'un autre consulat ou ambassade… **Merci de fournir une (1) photo d'identité récente** (pour toute personne âgée d'au moins 18 ans)**.**

- **la nationalité :**

S'agissant de l'inscription consulaire, elle est considérée comme établie par la présentation d'une carte nationale d'identité, d'un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, d'un certificat de nationalité française, d'une déclaration d'acquisition de la nationalité française, d'un décret de naturalisation ou de la copie intégrale de votre acte de naissance si vous êtes né(e) en France d'un parent qui y est lui-même né ou encore de votre acte de naissance français transcrit sur les registres de l'état civil consulaire si vous êtes nés à l'étranger.

- **la résidence :**

La résidence s'apprécie au vu d'un des documents suivants : DNI, visa temporaire ou permanent, quittance de loyer ou bail à loyer ou titre de propriété ou facture à votre nom. Vous pouvez également présenter un « certificado de domicilio » établi dans un commissariat.

DEMANDE D'INSCRIPTION / RENOUVELLEMENT
AU REGISTRE DES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

☐ **1ÈRE DEMANDE D'INSCRIPTION** / ☐ **RENOUVELLEMENT** (Numéro NUMIC :……)

Nom (de naissance) :	
Nom d'usage :	
Prénoms :	
Date de naissance :	
Ville de naissance :	
Taille en cm :	Couleur des yeux :

Coller votre photo ici

Célibataire ☐ | Pacsé(e) ☐ | Marié(e) ☐ | Divorcé(e) ☐ | Veuf(ve) ☐ **Date et lieu** :……

Adresse : ……..	Quartier : …….
……..	Email : ……..
Code postal : ……	Téléphone fixe : ……
Ville : ……	Téléphone portable : …….

Nom, prénoms des membres de la famille (conjoints et enfants) qui résident avec moi **(remplir une demande et joindre les justificatifs pour chaque membre de la famille, mineur ou majeur)** :

……
……
……

PERE	**MERE**
Nom : ……..	Nom de naissance : ……..
Prénoms : ……	Prénoms : …….
Date de naissance : ……..	Date de naissance : ……..
Ville de naissance : ……..	Ville de naissance : ……..
Nationalité : …….	Nationalité : …….

☐ Passeport français n° : …… délivré le …/…/…… à ……..…….

☐ Carte nationale d'identité n° …….. délivré le …/…/…… à ……..…….

☐ Certificat de nationalité française n°…….. délivré le …/…/…… à ……..…….

☐ DNI Argentin n°…….. délivré le …/…/…… à ……..…….

Autre(s) nationalité(s) : …….

Situation militaire (concerne les femmes et les hommes entre 16 et 25 ans) :

☐ Dégagé service national (service actif / recensement / JAPD (Journée d'appel de préparation à la défense) / JDC (Journée Défense et Citoyenneté)

☐ Appel différé

☐ Dispensé ou exempté

ELECTIONS

Je souhaite être **inscrit(e) sur la liste électorale de Buenos Aires** ☐ **Oui** ☐ **Non**

Attention : à compter de 2019, les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux. Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins qu'ils soient nationaux ou locaux.

S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur service-public.fr : inscription consulaire/actualiser son dossier en cours de séjour.

Par défaut, les Français résidant à l'étranger inscrits à la fois sur une liste en France et sur une liste électorale consulaire seront maintenus sur la liste électorale consulaire et radiés de la liste de leur commune en France. Ils voteront donc à l'étranger pour tous les scrutins.

Une fois la loi entrée en vigueur, il sera toujours possible de s'inscrire sur la liste du lieu de résidence où l'on souhaite voter, jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin. La nouvelle inscription entrainera alors automatiquement la radiation de la liste sur laquelle on était inscrit précédemment.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom et prénoms : ……...

Adresse : …….

Téléphone (avec indicatif) : ……

Email : ……

Lien de parenté : ……

Date : ….. / ….. / ……

Signature (obligatoire)